

www.culture-action.org



6 avenue du Parc, 25000 Besançon
tél. 03 81 41 01 91 fax 03 81 41 19 44
email : info@culture-action.org

culture
action
FRANCHE-COMTE

FORMATIONS

2008
2009

Laurent Nicod 06 19 36 83 92 - imp. Simon - Ormans

Culture Action est soutenue par
la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
le Conseil régional de Franche-Comté,
le Conseil général du Doubs
et l'Université de Franche-Comté

Centre de professionnalisation artistique et culturelle

Stages pour les salariés permanents et intermittents des branches du spectacle vivant et de l'audiovisuel, les fonctionnaires municipaux et territoriaux des services culturels.

Possibilité de prise en charge par les différents fonds d'assurances formation (AFDAS, Uniformation, etc.) et les aides à l'emploi (Emploi Tremplin, CAE, contrat d'Avenir).
Autres publics (bénévoles associatifs, salariés sans financement...), nous contacter.

Les formations se déroulent de 9h à 12h et de 14h à 18h, à Besançon.

Les contrats du spectacle

370 €
les 2 journées

13 et 14 novembre 2008

- ◆ Principes généraux du droit des contrats
- ◆ Contrats propres au spectacle : cession, coréalisation, coproduction, location
- ◆ Conséquences sociales et fiscales de la mise en œuvre de ces contrats
- ◆ Les sources de litige
- ◆ Les annexes et avenants au contrat : fiche technique, prolongation, conditions particulières d'accueil

Le budget de production ou de fonctionnement

370 €
les 2 journées

12 et 13 février 2009

- ◆ Elaborer un budget prévisionnel : identifier les dépenses et les recettes en fonction du projet ou du fonctionnement de la structure.
- ◆ Savoir prévoir un budget réaliste et un budget optimum : identifier les conditions de réalisation ou de fonctionnement optimales et minimales.
- ◆ Construire des outils de contrôle : suivi budgétaire, tableau de trésorerie.
- ◆ Déterminer un processus de décision et d'analyse des modifications.

1 **L'emploi permanent** 27 et 28 novembre 2008

2 **L'emploi artistique et technique (dont intermittent)** 11 et 12 décembre 2008

- ◆ Les préalables à l'embauche : identifier les besoins de la structure ou de la production, établir une fiche de poste, vérifier la réalité des profils disponibles, connaître les diplômes et les qualifications spécialisés.
- ◆ Les contrats de travail du régime général et du régime intermittent.
- ◆ Encadrer un salarié : tutorat, compagnonnage, évaluations (au terme de la période d'essai, annuelle)

3 **Les obligations sociales** 15 et 16 janvier 2009

- ◆ Etablir les feuilles de paie, remplir les obligations sociales, connaître et appliquer la convention collective (animation, entreprises culturelles, formation)

370 €
les 2 journées

L'emploi
1020 € les 6 journées

1 2 3

L'emploi 1 2
(dans le secteur culturel)
700 € les 4 journées

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions :

Pour valider votre inscription et pour toutes informations complémentaires (devis, programme détaillé, convention de formation, déroulement, financement, plan d'accès), contactez-nous au 03 81 41 01 91.

Attention !

Une caution de 15 € sera exigée à toute inscription et conservée en cas de désistement non justifié.

Tarifs :

Le coût pédagogique des stages est notifié TTC (TVA 19.6%).

Les fiches pédagogiques des stages sont disponibles sur www.culture-action.org rubrique formation.

culture
action
FRANCHE-COMTE

Centre de
professionnalisation
artistique et culturelle